



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE DU GABON
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 10 octobre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui l'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Gabon près le Saint-Siège.

Je vous remercie, Excellence, pour les paroles courtoises que vous m'avez adressées et pour les salutations que vous m'avez transmises de la part de Son Excellence Monsieur El Hadj Omar Bongo, Président de la République du Gabon. En retour, je vous saurais gré de l'assurer des vœux de bonheur et de prospérité que je forme pour sa personne et pour le peuple gabonais tout entier, demandant au Très-Haut d'accorder à tous de vivre dans la paix et dans l'entente cordiale.

2. Vous venez de me faire part, Monsieur l'Ambassadeur, de la volonté des Responsables de votre pays de poursuivre leurs efforts en vue de mettre en place des structures politiques, économiques et sociales qui permettront l'édification d'une société toujours plus fraternelle et plus pacifique. Je me réjouis des dispositions de votre Gouvernement, pour être toujours davantage au service de tous les habitants du pays, et de son désir de participer activement à la concorde entre les différentes nations qui composent l'Afrique. Alors que le Continent continue de souffrir âprement des divers conflits qui le meurtrissent, je lance un nouvel et insistant appel afin que tous les Africains se mobilisent pour travailler main dans la main, comme des frères, pour faire de leurs terres des lieux habitables, où chacun puisse avoir sa part de la richesse nationale. Il importe que ceux qui ont en charge les destinées des nations africaines s'attachent à créer les conditions d'un développement intégral et solidaire, qui serve activement la cause de la paix. Dans cette perspective, il revient à tout membre de la communauté nationale de pouvoir participer à la vie

civique, pour que soient consolidés l'état de droit et les institutions démocratiques, qui doivent favoriser le souci du service et de la gestion honnête du bien commun, promouvoir le respect des personnes et des communautés ethniques, ainsi que la défense des plus pauvres et de la famille. Tout cela contribue grandement à la stabilité politique d'un pays et d'un continent.

De nombreux pays africains continuent de souffrir de manière endémique de situations de pauvreté qui défigurent les personnes et les rendent incapables de subvenir à leurs besoins et aux besoins de ceux dont ils ont la charge, hypothéquant à long terme l'avenir des communautés nationales. J'invite donc les Autorités légitimes des pays à poursuivre la lutte contre toutes les formes de pauvreté, qui ruinent l'espérance des individus et des peuples, alimentant aussi la violence et les extrémismes de toutes sortes. Dans cet esprit, j'appelle également de mes vœux un nouvel élan dans la coopération internationale, qui doit être repensée en termes de culture de solidarité pour lutter contre les effets négatifs liés à la mondialisation. «Comme ferment de paix, cette coopération ne peut pas se réduire à l'aide et à l'assistance. [...] Au contraire, elle doit exprimer un engagement concret et tangible de solidarité qui vise à faire des pauvres les acteurs de leur développement et qui permette au plus grand nombre possible de personnes d'exercer, dans les circonstances économiques et politiques concrètes dans lesquelles elles vivent, la créativité propre à la personne humaine, d'où dépend aussi la richesse des nations» (*Discours à l'Organisation des Nations unies pour le 50e anniversaire de sa fondation* [5 octobre 1995], n. 13). Afin de promouvoir toujours plus cette éthique de la solidarité et de la promotion humaine, je souhaite vivement que la Communauté internationale poursuive ses efforts pour soutenir, notamment en repensant la dette des pays d'Afrique, des initiatives locales qui impliquent la population, en accompagnant la réalisation des projets grâce à des personnes qualifiées qui aideront à la formation des protagonistes et qui pourront vérifier que les objectifs sont réellement atteints.

3. Au cours des années passées, le dialogue entre le Saint-Siège et l'État gabonais s'est intensifié. Je m'en réjouis vivement, notant que la coopération a déjà porté des fruits, en particulier par la signature et par la ratification de «l'Accord-cadre entre le Saint-Siège et la République gabonaise sur les principes et sur certaines dispositions juridiques concernant leurs relations et leur collaboration», accord qui vise à donner un cadre juridique à l'Église et à ses activités dans votre pays. Je salue les efforts entrepris, qui permettent à la communauté ecclésiale d'être toujours plus partie prenante de la vie du peuple gabonais tout entier; elle souhaite participer pleinement à la construction d'une nation prospère et fraternelle, fondée sur des valeurs humaines et spirituelles, dans le respect des spécificités et selon ses perspectives propres.

Je tiens aussi à souligner l'importance de l'Accord signé récemment entre le Saint-Siège et le Gabon sur le statut de l'Enseignement catholique. En proposant aux nouvelles générations une éducation intégrale, l'Église veut apporter de manière spécifique une contribution efficace à la formation humaine, spirituelle, morale et civique des jeunes, qui seront demain les cadres et les décideurs de la Nation, favorisant ainsi le plein épanouissement des individus et le développement

harmonieux de la société, et ouvrant le cœur des jeunes à leurs frères et sœurs qui les entourent.

4. Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser par votre intermédiaire mes salutations cordiales aux Évêques, aux prêtres, aux religieux et religieuses, et à toute la communauté catholique du Gabon. Je les invite, au nom de l'espérance qu'ils ont reçue du Christ, à devenir des artisans de paix toujours plus engagés dans la vie de la cité et à travailler, dans un esprit de dialogue et de fraternité, à édifier une société toujours plus fraternelle. Puissent-ils se souvenir qu'ils ont à donner un témoignage des valeurs humaines et évangéliques, qui soit un exemple pour tous dans la vie personnelle et sociale ! Ils rendront ainsi gloire au Christ Sauveur de l'homme.

5. Au terme de notre rencontre, au moment où votre Excellence commence sa mission, je Lui offre mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui L'attend. Je L'assure qu'Elle trouvera toujours un accueil attentif et une compréhension cordiale auprès de mes collaborateurs.

J'invoque de grand cœur sur Votre Excellence, sur ses collaborateurs, sur sa famille, sur le peuple gabonais et sur ses Dirigeants, l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXV/2 p.439-442.*

L'Osservatore Romano 11.10.2002 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.43 p.7.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana